



Des volumes d'eau libérés pour l'installation de nouveaux projets d'irrigation sur le bassin du Clain



Devant les sécheresses qui se succèdent, les exploitants agricoles sont de plus en plus nombreux à vouloir irriguer une partie de leur production.

Les ressources en eau étant limitées sur le bassin du Clain, les possibilités de nouvelles installations sont rares.

La Chambre d'agriculture de la Vienne qui assure la mission d'OUGC (Organisme Unique de Gestion Collective) de l'eau sur ce bassin a donc pris l'initiative d'engager une redistribution d'une partie des volumes.

Cela concerne environ 300 000 m³ libérés suite à des cessations d'activité ou arrêts d'irrigation que l'OUGC ouvre pour l'installation de nouveaux irrigants.

Les appels à candidature sont ouverts du 3 au 31 août 2020.

- [Accéder à l'avis d'appel à candidature](#)
- [Accéder au dossier de candidature](#)

Tous les renseignements concernant les volumes ouverts et la procédure de candidature sont accessibles sur [le site de la Chambre d'agriculture de la Vienne](#).

Contact OUGC : Secrétariat de l'OUGC - 05.49.44.74.27 – ougc@vienne.chambagri.fr

Contact presse :

Chambre d'agriculture de la Vienne
Annabelle CHAGUE – chargée de communication
annabelle.chague@vienne.chambagri.fr – 05 49 44 75 65